

## CONDITIONS D'ADMISSION BACHELOR PROFIL MUSIQUES ACTUELLES

### CONCOURS D'ADMISSION COMPLÉMENTAIRE CLAVIERS DU MERCREDI 24 JUIN 2026

- Le ou la candidat-e est invité-e à déposer directement dans le formulaire d'admission en ligne, sous la rubrique portfolio, un lien permanent (avec autorisation publique) de type Drive ou Dropbox (pas de type wetransfer) vers un dossier contenant les éléments suivants :
  - Au moins une vidéo non éditée d'une de leurs interprétations « live » (en solo ou en groupe) d'un morceau. Le nom du fichier doit contenir le titre du morceau, le nom de l'artiste et préciser s'il s'agit de la propre création du candidat (indiquer « création ») ou d'une reprise (indiquer « reprise »). La vidéo ne doit pas nécessairement être réalisée lors d'un concert, elle peut être prise chez soi ou dans un local.
  - Une vidéo de présentation d'une durée d'une minute environ: le ou la candidat-e se présente, présente son parcours dans la musique, son univers musical et ses projets actuels.

Concernant la réalisation des vidéos, un plan fixe pris par un smartphone est suffisant. En plus des deux vidéos exigées, il est possible d'ajouter dans le dossier du portfolio un ou des liens vers des vidéos/audios (YouTube, Spotify, etc.) de morceaux auxquels le ou la candidat-e a participé en précisant son rôle.

Aucune pré-sélection n'est pratiquée sur la base du portfolio. Tou-te-s les candidat-e-s qui remplissent les conditions d'admission seront convoqué-e-s sur le site du Flon de l'HEMU.

### EXAMENS ÉCRITS :

Mercredi 24 juin 2026 de 09h00 à 12h00 en salle 234 (2ème étage) sur le site du Flon (Voie du Chariot 23, 1003 Lausanne).

Dans la perspective de l'admission, les notes des épreuves écrites et orales sont pondérées avec les notes de l'examen instrumental/vocal.

- Transcription d'un court fragment musical intégrant batterie, basse, instruments harmoniques, mélodiques, chant avec paroles : le ou la candidat-e réalise le score. Il ou elle est autorisé-e à utiliser un instrument pour réaliser cette épreuve à condition qu'il ou elle puisse l'écouter en autonomie au casque, sans déranger les autres candidat-e-s. L'usage d'un ordinateur couplé à un clavier midi ou une carte son pour brancher une guitare par exemple est autorisé à condition qu'il ne soit pas relié au réseau internet et n'utilise pas de logiciel facilitant la transcription (ralentisseur de vitesse, "time shifting", détection des hauteurs, etc.).
- Formation musicale et harmonie : questionnaire
- Érudition : analyse auditive commentée succincte (pas de partition) de deux extraits musicaux dans la sphère des musiques actuelles. Le ou la candidat-e doit se présenter muni-e d'un casque audio et d'un Media Player (ordinateur portable, tablette, téléphone), qui puisse se connecter à notre réseau WIFI et disposant d'une mémoire suffisante pour le téléchargement d'environ 50Mo. Une fois les morceaux téléchargés, la connexion internet devra être coupée et le Media Player n'utilisera pas de logiciel de reconnaissance de morceaux (comme Shazam).

## EXAMEN INSTRUMENTAL :

Mercredi 24 juin 2026 après-midi, selon l'horaire qui sera communiqué par mail, en salle 220 (2ème étage) sur le site du Flon (Voie du Chariot 23, 1000 Lausanne).

- Le ou la candidat-e est invité-e à interpréter :
  - Un premier morceau imposé à caractère technique par-dessus un playback. La version du lien proposé est la seule acceptée pour l'épreuve d'admission : [Rosana - Toto](#)<sup>1</sup>  
*<sup>1</sup> Le solo de piano de la fin s'étendra jusqu'à la fin du morceau, c'est à dire à la place du solo de guitare.*
  - Un deuxième morceau à choix provenant du patrimoine des musiques actuelles. Ce morceau, d'une durée d'au moins trois minutes, est à interpréter par-dessus un playback fourni par le/la candidat-e. La musique classique, le jazz et la musique folklorique ne sont pas considérées comme des musiques actuelles. Le playback doit être déposé dans le dossier drive.
  - Matériel mis à disposition lors des épreuves d'admission :
    - Un piano à queue (Yamaha), un piano électrique (Rhodes Suitcase), un Nord Stage.  
L'ajout d'un clavier personnel est autorisé.

## EXAMEN ORAL :

Mercredi 24 juin 2026, à la suite de l'examen instrumental/vocal.

Durée de la préparation : 15 minutes (5 minutes pour le déchiffrage et 10 minutes pour la mémorisation.)

- Restitution de la mémorisation d'un court fragment de musique (5 minutes) :

Durant la préparation, le ou la candidat-e peut écouter le fragment musical autant de fois que souhaité et prendre des notes sur papier vierge ou papier à musique. Lors de son passage, le ou la candidat-e doit restituer avec un instrument, ses mains et/ou sa voix le maximum d'éléments musicaux perçus, comme le « groove » batterie, la ligne de basse, la grille harmonique (voire les « voicings ») et la mélodie chantée.
- Déchiffrage instrumental (5 minutes) :

Durant la préparation, le ou la candidat-e dispose de la partition et de son instrument. Lors de son passage, il lui est demandé de jouer la partition devant le jury par-dessus un playback intégrant un décompte de 2 mesures. Ce déchiffrage peut contenir de la lecture pure (notes, rythme, accords, etc.), des notations spécifiques aux musiques actuelles (grilles, slash, indications stylistiques ou sonores, une courte improvisation) et des indications de forme (D.C., D.S, Coda, etc.).
- Création/Invention/Improvisation (2 minutes) :

Après une première écoute d'un extrait instrumental (playback), le ou la candidat-e joue par-dessus. Il ou elle n'est pas obligé-e de jouer tout de suite ni de jouer tout le temps. Il n'y a pas d'attente particulière : l'approche peut être thématique et/ou relever de l'improvisation, de l'accompagnement voire du bruitisme. Sont évaluées les capacités du/de la candidat-e à interagir à l'oreille en temps réel avec pertinence et de manière cohérente avec la dimension rythmique et harmonique du playback.
- Entretien (10 minutes) :

Réalisé dans la foulée des précédentes épreuves, l'entretien vise à revenir sur l'ensemble des prestations afin de les contextualiser et de les mettre en perspectives. Il vise également à mieux connaître le profil du/de la candidat-e : ses attentes, ses aspirations et ambitions à moyen et long terme et son projet d'étude et professionnel.